

Les 3 services du

CAMSP: Centre Action Médico Social Précoce

SESAL: Service Education Spécialisé Audition et Langage

SSEFS: Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation

Partenaires :

- Education Nationale.
- Services O.R.L. et pédopsychiatrique du CHRU.
- CRTLA (Centre de Référence pour les Troubles du Langage et des Apprentissages) du CHRU.
- CAMSP.
- Centre Ressource Expérimental Robert Laplane.
- Audioprothésistes.
- Orthophonistes en libéral.
- Associations: Normandys, ALFAH (Alternance Formation Adaptée aux Handicaps), Ecole des Parents et des Educateurs.
- Associations sportives (UGSEL, Handisport...).
- Conseil Général.
- Structures spécialisées : Centre Médico Psychologique (CMP), Etablissement Spécialisé d'Aide par le Travail (ESAT), Entreprise adaptée, Institut Médico Educatif (IME)...
- Centre Ressource Autisme (CRA).
- Centre d'accueil périscolaire

Nous contacter:

Secrétariat

Mme Gaëlle Chevallier
6 avenue de Glattbach
14760 Bretteville sur Odon
☎: 02 31 29 37 07
✉: 02 31 29 37 20
gchevallier@crop-normandie.fr

Perrine IZQUIERDO

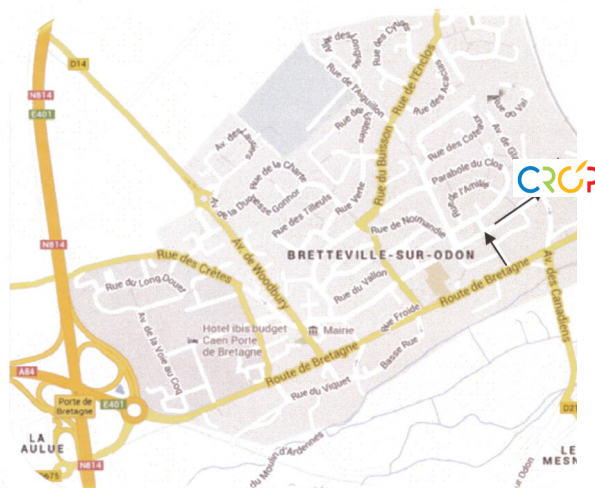
Responsable de Service
« Apprentissage et Remédiation »
☎: 02 31 29 31 30
06 12 65 07 70
pizquierdo@crop-normandie.fr

Christelle KUTEN

Responsable de Service
« Orientation et Insertion »
☎: 02 31 29 37 29
06 72 67 00 96
ckuten@crop-normandie.fr

Accès :

Bus TWISTO : Ligne 11 - Arrêt TERRASSES
Bus VERTS : Ligne 09 - Arrêt TERRASSES
Ligne 32 - Arrêt TERRASSES



www.crop-normandie.fr

SESAL

Service Education Spécialisé Audition et Langage



Ce document ne peut être jeté sur la voie publique.

N° Siret: 780 713 830 00039.

Réf 110.012 - Edité en janvier 2014 / version 05-2016

Accompagnement Pour un parcours adapté.

(Loi du 2 janvier 2002)

Surdité / Troubles du langage De 3 à 20 ans



Centre Ressource de l'Ouïe et de la Parole
Calvados / Manche
www.crop-normandie.fr

Comment être accueilli ?

La famille dépose un dossier à la **MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Après étude par la **CDA** (Commission des Droits et de l'Autonomie), reconnaissance du handicap, notification et orientation vers le **SESAL**.



Deux Pôles

➔ Pôle Apprentissage et Remédiation

1. Section pour Déficient Auditif

Accompagner et favoriser l'adaptation sociale, scolaire et relationnelle des jeunes accueillis.

2. Section pour Trouble Complexe du Langage

Accompagner et favoriser l'adaptation sociale, scolaire et relationnelle des jeunes accueillis.

➔ Pôle Orientation et Insertion

1. Section de Première Formation Professionnelle.

Construire son projet social et professionnel.

2. Section d'Éducation Spécialisée pour Handicap Associé.

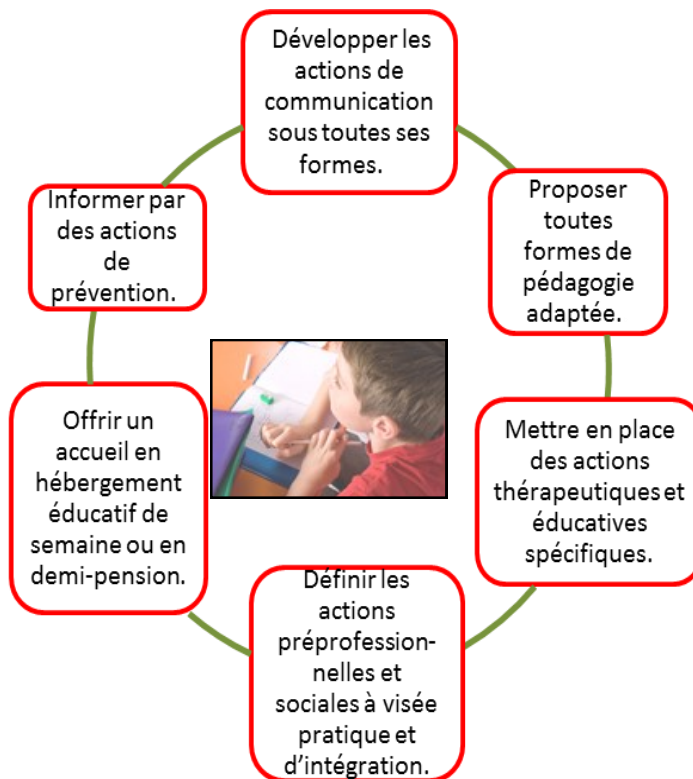
Affiner le diagnostic, établir un projet de communication, développer le langage, favoriser les premières acquisitions.

1. Pour qui ?

Pour des enfants **Déficients Auditifs** et/ou atteints de **Troubles Complexes du Langage**, avec ou sans troubles ou handicap associé.

2. Quel accompagnement et quelle orientation ?

Elaboration d'un **projet personnalisé** pour et avec l'enfant.



➔ Evaluer (bilan éducatif, pédagogique et psycho-médico-social).

➔ Orienter vers :

- Service d'éducation spécialisée(S.E.S.A.L.).
- Accompagnement à la scolarisation en milieu scolaire (S.S.E.F.S.)
- Milieu adapté/Milieu protégé.
- Centres d'apprentissage/Centre de formation.



3. Avec quelle équipe?

Equipe Pédago-éducative

- Enseignants spécialisés
- Chargés d'enseignement
- Educateurs spécialisés
- Moniteurs éducateurs
- Veilleurs de nuit

Equipe Psycho-médico-sociale:

- Médecins (Pédopsychiatre, O.R.L.)
- Audioprothésiste
- Infirmière
- Psychologue
- Neuropsychologue
- Orthophoniste
- Psychomotricien
- Assistante sociale

